

2023 s'achève.

Ce fut une année politique intense avec la « levée en masse » contre la réforme des retraites, ponctuée par la secousse de la révolte des quartiers populaires et zones de pauvreté.

Ce fut aussi la poursuite du conflit armé en Ukraine, l'explosion de violence et de crimes de guerre en Palestine, les exactions de milices et bandes prédatrices au Soudan, au Congo, les drames sur les routes et mers de l'exil pour les migrant.es..., ceci dans un contexte national et international de montée de l'extrême-droite, du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie...

Bref, une année 2023 pour laquelle on se demande si elle n'est pas un point de bascule du monde.

Face à tout cela, pas question de se résigner ou de rester spectateur.trice. La résistance, aux côtés des peuples opprimés, les luttes ici aux côtés du monde du travail, des migrantEs et des sans-abris est notre devoir. Faisons-en aussi notre espoir et notre avenir.

C'est donc vital de ne rien lâcher, de préparer dès les premiers jours de 2024, de nouvelles initiatives de solidarité internationaliste. Et ici, une contre-offensive contre Macron et ses nouveaux alliés des Républicains et des extrêmes droites.

Construire un grand mouvement d'ensemble pour mettre un coup d'arrêt aux politiques impérialistes et anti-sociales. Reconstruire une alternative unitaire et radicale, prémices d'une société débarrassée de l'exploitation et des oppressions, et une force politique pour la porter.

Tels sont nos vœux pour l'année 2024 !

## Le massacre se poursuit à Gaza et en Cisjordanie L'urgence d'un cessez-le-feu durable

A écouter les infos ces derniers jours, on pouvait avoir l'impression d'un petit bougé des lignes et d'une évolution positive dans la crise du Proche Orient:

- un communiqué de l'Élysée du 27 décembre indiquait que Macron avait rappelé à Netanyahu, [nous citons], "l'impératif de protection des civils", "l'urgence d'acheminer l'aide nécessaire à la population de Gaza, ainsi que la nécessité d'œuvrer à un cessez-le-feu durable". « A quand même ! » avons-nous envie de crier.
- Certains médias rapportaient la réapparition de manifestations pacifistes en Israël et qu'un jeune, Tal Mitnick, osait refuser publiquement son incorporation dans l'armée, avec la conséquence d'être emprisonné pendant 1 mois, en précisant qu'il refusait « de croire que plus de violence apporterait la sécurité » et « de participer à une guerre de vengeance ». (voir son interview par <https://www.europe-solidaire.org/spip.php?article69166>)
- De plus en plus de voix, venant de d'associatifs, de politiques, d'ONG, d'officielles commencent à qualifier clairement l'action de l'État d'Israël à Gaza de **génocide** ou de **risque de génocide**.

Pour autant, les nouvelles qui nous arrivent de Palestine demeurent d'une **terrifiante permanence**. Depuis plus de 80 jours, la population de Gaza est sous les bombes et les obus. On parle désormais de 21.110 personnes, dont 6.300 femmes et 8.800 enfants, tuées sur ce territoire. Mais en plus des bombardements, le quotidien des Palestiniens c'est aussi le manque de médicaments, le manque d'eau et de nourriture et les maladies infectieuses qui se diffusent. La capacité des hôpitaux de soigner les blessé.es et les malades est quasi anéantie, la fourniture de produits de première nécessité est bloquée.

On parle du **désespoir** de la population face à une situation qui s'apparente aux génocides perpétrés au Rwanda ou en Bosnie, dans la région de Srebrenica en 1995, à la différence près qu'à Gaza aujourd'hui, l'information est bloquée et le crime est invisibilisé. Le cynisme du gouvernement israélien est tel qu'il sait parfaitement que ce qu'il est en train de faire est criminel, mais n'en continue pas moins à présenter son action comme nécessaire... Or il n'y a aucune nécessité militaire et encore moins une nécessité à l'« intensification des combats » comme l'a encore proclamé Netanyahu, le jour de Noël.

Cette question de la qualification du génocide ou même de risque de génocide est importante car elle implique des obligations préventives pour les états qui continuent à livrer des armes à Israël ou continuent à maintenir des relations diplomatiques avec lui.

En Cisjordanie, la loi martiale israélienne continue d'être appliquée dans les territoires palestiniens occupés et conduit à une oppression permanente des habitant.es. L'occupation militaire continue et les colons, dont certains binationaux et français, continuent à se livrer à des exactions. De cet aspect de la crise aussi les gouvernements et les autorités judiciaires occidentales devraient se préoccuper.

Voilà où nous en sommes plus de 80 jours après le début de cette crise, Voilà autant de raisons pour maintenir et amplifier nos rassemblements et initiatives de solidarité et d'information.

Voilà une résolution à prendre pour l'année qui vient.

**Pas de trêve dans notre soutien au peuple palestinien !**

30/12/23



En pratique, pour souscrire vous pouvez

- envoyer un chèque, à l'ordre de « AFANPA », au 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil,
- Donner en ligne par <https://souscription.npa2009.org/>

•NB: Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable (art. 200 du code électoral).

Pour prendre contact avec le comité NPA du pays malouin:

[npasaintmalo@gmail.com](mailto:npasaintmalo@gmail.com)



avec Olivier BESANCENOT, Christine POUPIN, Philippe POUTOU, Pauline SALINGUE

# Macron, Darmanin et LR ouvrent la voie au RN... Résistance !

D'OU QUE L'ON VIENNE, OÙ QUE L'ON SOIT NÉ



NOTRE PAYS  
S'APPELE  
SOLIDARITÉ !

CONTRE LA LOI  
IMMIGRATION

Le projet de loi « le plus régressif depuis quarante ans »... C'est ainsi qu'une cinquantaine d'associations, syndicats et ONG, dont la Ligue des droits de l'homme, qualifiaient le texte xénophobe sorti des travaux de la commission mixte paritaire (CMP), avec l'approbation de l'extrême droite.

Ce lundi 18 décembre, **journée internationale des migrantEs**, avaient lieu à Paris et dans beaucoup de villes, des manifestations pour exiger le rejet de la loi Darmanin. Ces mobilisations ont fait entendre la voix des sans-papiers, des immigréEs, des associations, syndicats et partis. De toutes celles et ceux qui rejettent le racisme et sont solidaires des migrantEs en s'opposant à un projet de loi, déjà répressif dans sa première version, mais encore plus brutal après les amendements du Sénat et les marchandages des macronistes avec LR.

## Passage en force autoritaire

Des manifestations antiracistes de ces derniers jours, les médias ont très peu parlé. Par contre, ceux-

## Marchandages nauséabonds

La première ministre E. Borne est venue le mardi matin devant les députéEs macronistes pour présenter son compromis avec LR conditionnant l'accès à l'APL à cinq ans de présence sur le territoire pour les étrangerEs qui ne travaillent pas, et à trois mois pour ceux qui travaillent... La CMP a également adopté une version restreinte de la mesure de régularisation pour les travailleurEs sans papiers dans les métiers en tension, le durcissement du regroupement familial, l'interdiction de placer des mineurEs dans les centres de rétention administrative, le rétablissement du délit de séjour irrégulier, la déchéance de nationalité pour les binationaux qui se seront rendus coupables d'un meurtre sur des personnes détentrices de l'autorité publique ou encore la mise en place d'une caution pour les étudiantEs étrangerEs venant en France. Et cerise sur le gâteau, l'Aide médicale d'État, au sujet de laquelle Darmanin, la main sur le cœur, jurait de tout son être que l'on n'y toucherait pas, sera discutée dans quelques semaines. La manœuvre est grossière.

## En plus d'être inhumaine, cette loi est raciste et discriminatoire, contraire à l'égalité des droits !

Conseillé par Macron qui pèse de tout son poids, le gouvernement Borne est donc prêt à toutes les compromissions pour faire passer ses lois, prêt à céder aux exigences des LR qui ne sont ni plus ni moins que les positions initiales du RN. Quitte à ouvrir une crise politique majeure au sein même du camp présidentiel pour faire passer ses textes. Et tout cela **pour le plus grand profit d'une extrême droite** qui se réjouit de voir les unEs et les autres reprendre son orientation dégueulasse... tout en ne négociant rien avec le gouvernement pour faire mine de s'opposer à lui et susciter les faveurs des nombreux -mécontents du macronisme.

En toute logique, l'extrême droite a voté le projet de loi au Parlement, et quoiqu'en dise la droite macroniste ou LR, c'est bien le RN qui a gagné.

Après la marche contre l'anti-sémitisme du dimanche 12 novembre qui a vu l'insertion de l'extrême droite dans le prétendu « arc républicain », l'alliance autour de cette loi des droites et de l'extrême droite, sur les idées de celle-ci, marque certainement **un moment de bascule qui exige la résistance et l'unité de toutes les forces progressistes** de notre camp social.

L'extrême droite a contaminé durablement la droite et gagne des positions. Attention danger !



Manif à Rennes, le 20 décembre

photo D NPA pm

ci n'ont pas manqué de relater heure par heure, minute par minute, le mauvais théâtre de la CMP. Une fois de plus, nous avons eu droit à un véritable défilé sur les ondes et les écrans des macronistes, LR et RN déversant leurs discours racistes, xénophobes et mensongers. On les a entendu répéter que cette loi serait **la volonté du « peuple français »**, en s'appuyant sur les sondages. Mais il y a quelques mois, ce même gouvernement n'avait pas été aussi soucieux de la volonté populaire, en ignorant les centaines de milliers de personnes, grévistes et manifestantEs, qui ont crié pendant des mois dans la rue leur rejet de la contre-réforme des retraites. Ce même pouvoir qui invoque aujourd'hui la démocratie alors qu'ils empilent les 49-3 pour passer en force.

Ce sont bien les mêmes qui ces derniers jours ont utilisé tous les subterfuges permis par leurs institutions antidémocratiques pour imposer leur offensive d'ampleur contre les immigréEs : le passage de la loi au Sénat en premier, puis, à la suite du rejet préalable à l'Assemblée, le recours à cette Commission mixte paritaire composée de 14 membres (7 sénateurEs et 7 députéEs), délibérant à huis clos, et décidant à eux seuls du contenu d'une loi qui met en jeu la vie de milliers de gens !

Faible (trop faible) mobilisation lors du rassemblement malouin pour la Journée Internationale des migrantEs le 18 décembre.

En revanche, une salle bien remplie pour la projection du film **Moi capitaine**, le même soir. Avec un débat intéressant animé par la LDH et SOS Méditerranée.

Un conseil: allez-voir ce film !



## Musée maritime: nos premiers commentaires

*Le Conseil Municipal de Saint-Malo a approuvé le 14 décembre dernier le Projet Scientifique et Culturel du futur Musée Maritime. C'est sur la base de ce document de référence que va s'engager le processus d'aménagement de cet équipement culturel dans les anciens locaux de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande (Intra-Muros).*

La polémique sur la localisation du futur musée qui oppose actuellement deux fractions de la droite malouine ne nous intéresse guère, même instrumentalisée par la pétition lancée par l'équipe Le Gagne. Nous avons déjà déploré que le lieu choisi allait, hélas!, dans le sens de la sur-fréquentation touristique de l'Intra-Muros.

Notre préoccupation porte sur l'essentiel, c'est-à-dire la philosophie politique qui inspire **la démarche et le contenu** de ce projet. Et de ce point de vue, le projet scientifique et culturel (PSC) exposé dans le document de 129 pages présenté puis voté au Conseil municipal n'est **guère enthousiasmant**.

En effet, celui-ci est plus un catalogue d'intentions qu'un programme décrivant une vision. Faisant une large place aux collections disponibles actuellement et à leur conservation, il n'explicite pas vraiment **comment les objets et les traces mis en scène pourraient réveiller/révéler le passé afin d'établir un lien social, une mémoire culturelle avec et pour le visiteur ou la visiteuse**. Plus concrètement, on se demande en quoi les trois principes censés structurer le parcours muséal (grandes phases de l'histoire maritime de Saint-Malo, monde maritime actuel, mise en relation entre patrimoine, art et culture) permettront au visiteur de faire le lien entre sa condition et l'héritage culturel présenté.

Remarquons encore que ce PSC, comme d'ailleurs le précédent projet porté par la municipalité Renoult, minore ou évite certains thèmes mémoriels: la question du **commerce triangulaire et de la traite négrière** n'est évoquée qu'une fois (p61); **l'émergence d'un monde ouvrier** (dockers-charbonniers, ouvriers du bâtiment, de la construction navale, cheminots...) à la fin du XIXème siècle c'est à dire au moment de l'intense activité commerciale du port, avec ses propres traditions d'organisation et de lutte et dont l'existence même de la Maison du Peuple porte témoignage, est à peine effleurée. C'est tout de même embêtant pour un projet qui se veut être « *un musée d'histoire et de société* ». Ajoutons qu'on ne décèle pas vraiment dans ce projet un grand volontarisme pour coopérer avec l'association qui a créé et gère le musée privé des terre-neuvas (MPTN).

Quant à la projection sur les problématiques maritimes actuelles, le projet semble orienter la réflexion du visiteur davantage sur les activités balnéaires, de thalassothérapie ou de la course au large que sur les enjeux du réchauffement climatique, de la dégradation de la biodiversité et de la pollution marine. Et on n'évoque le défi local de la **submersion marine** qu'accessoirement pour justifier l'implantation du musée hors de la proximité du port ou pour répondre à des exigences environnementales générales! On est loin de ce que nous soutenions lors des campagnes municipales de 2014 et 2020, à savoir de faire une large place à la question du **milieu marin dans le futur** en termes de développement des connaissances sur cet élément majeur, de ses évolutions, de sa préservation et de ses connexions avec l'économie, la recherche... Notre référence était alors l'Espace des sciences—Maison de la mer de Lorient (CSTI—culture scientifique, technique et industrielle).

Sans doute que l'étude de **programmation** et de muséographie du projet (non rendue publique à ce jour) qui servira de programme technique détaillé au concours d'architecture (annoncé pour janvier 2024) apportera des précisions sur ces différents aspects.

On peut cependant d'ores et déjà **s'interroger sur la philosophie générale qui sous-tend ce projet scientifique et culturel et donc mémoriel**. Il y a même une certaine urgence à se préoccuper et à **intervenir sur ce dossier**, car n'en déplaise à ses promoteurs, la concertation/consultation n'a pas, une fois de plus, été le point fort de cette affaire. On ne sait d'ailleurs pas quelle a pu être la contribution à ce projet du « Conseil Scientifique » mis en place début 2023.

D'autres aspects, techniques et financiers, nous interpellent également, en particulier ceux concernant une prétendue intégration du musée dans le territoire par le biais du **mécénat, d'un club d'entreprises** et autres **possibilités de privatisation d'espaces** auprès d'entreprises... Faut de éléments précis sur ces sujets, nous ne pouvons en dire plus...pour l'instant.

Léonard

### La droite malouine, efficace ?

Voilà plus de 15 ans que la nécessité de doter la ville d'un musée est à l'ordre du jour. Les différentes « écuries » de la droite malouine s'y sont engagées. Et pourtant, toujours rien ! Et au mieux, ce sera pour 2028 ! Alors vraiment efficace la droite malouine ?

## Sacré monstre ?

**Non**, et contrairement à ce qu'a osé dire Macron, Depardieu ne rend pas « *fière la France* ».

**Non**, et contrairement à ce qu'exprime la coterie de ses soutiens du monde artistique, il ne peut être question d'exonérer à priori Depardieu de ce qu'il dit au sujet des femmes et des faits pour lesquels il a été mis en examen, au motif que c'est l'art que l'on attaquerait et que « *se priver de cet immense acteur serait un drame, une défaite. La mort de l'art* ».

**Non**, car même si aujourd'hui la justice (bourgeoise) ne s'est pas encore prononcée sur les accusations de viols portées par plusieurs femmes, brandir la notoriété ou la qualité d'une personne pour relativiser et banaliser des agressions sexuelles et/ou sexistes dénoncées ne peut avoir qu'une seule logique: maintenir les inégalités de genre, maintenir les inégalités résultant des positions sociales.

Et donc, dans cette affaire comme dans tant d'autres, **pas d'autre option que d'être solidaire de celles qui témoignent des violences sexistes et sexuelles subies**.

## Argentine: stratégie du shock et riposte populaire

*Mesures drastiques pour éviter l'hyperinflation, décrets répressifs, graves menaces sur les libertés démocratiques, état d'urgence national : en quelques jours, le libertarien-ultralibéral Milei, élu le 20 novembre, montre l'abîme qui s'ouvre avec ce gouvernement d'alliance entre l'extrême droite et la droite.*

L'alliance Milei—Macri (ancien président de droite) s'est traduite par la nomination de deux personnalités de la droite traditionnelle à des postes clés : l'Économie pour l'ancien ministre de Macri, Luis Caputo, et la Sécurité intérieure pour la candidate de droite, défaite à la présidence, Patricia Bullrich. Le potentiel réactionnaire de cette alliance s'est révélé immédiatement par de graves attaques en terme d'austérité et de répression.

Caputo a ainsi annoncé un « **shock** » économique plus violent encore que prévu : forte dévaluation, absence de contrôle des prix. Une politique de la terre brûlée grâce à laquelle ceux qui survivront profiteraient du calme après la tempête...

La seconde salve a été tirée par Bullrich concernant le « maintien de l'ordre » devant l'annonce par les forces de gauche et les syndicats d'une première manif le 20 décembre. Le décret pris par Bullrich prévoit l'application d'une **législation antiterroriste aux « ennemis intérieurs »**: intervention extra-judiciaire des forces fédérales sur tout blocage de voies, avec identification et fichage des organisations et individus « auteurs, complices et instigateurs », imputation aux organisations et auteurs du coût des opérations y compris répressives.

Autre indicateur : la menace ouverte « *la prison ou une balle* » d'un député de droite contre la leader et députée d'extrême-gauche Myriam Bregman qui protestait contre l'inconstitutionnalité des mesures répressives et en défense du droit de manifester.

Le 27 décembre, Javier Milei annonçait la 3ème salve de son projet. Il s'agit d'une **loi dite « omnibus » comportant pas moins de 664 articles attaquant tous azimuts les classes populaires et la jeunesse argentines**. En décrétant l'« urgence nationale », ce texte accroît le pouvoir exécutif national en lui permettant d'intervenir directement en matière de sécurité, d'économie, de retraites, de finance, de fiscalité, de social, de défense, de santé et d'énergie jusqu'à décembre 2025.

Dérèglementations en matière environnementale, dérégulations massives dans de multiples domaines sociaux et économiques, privatisations, attaques majeures contre le droit de manifestation et de réunion sur l'espace public, bref, comme le dit Myriam Bregman, Milei « *a réuni [dans ce projet de loi « omnibus »] toutes les revendications des classes dominantes depuis 1955* » et « *celui qui vote pour ça, vote pour la dictature* ».

Dès l'annonce de ces attaques autoritaires et austéritaires majeures, d'importantes manifestations et casseroles ont eu lieu, d'abord à l'initiative de l'extrême-gauche et des organisations de chômeurs, bientôt rejointes par la grande centrale syndicale CGT.

Une **grève générale est appelée pour le 24 janvier** avec une mobilisation vers le Congrès national à Buenos Aires, une première depuis mai 2019;

En Argentine, l'heure est donc actuellement à la **construction d'un front de résistance pour obtenir le retrait de l'ensemble du plan d'attaques du gouvernement Milei**, appuyé par les grands patrons de l'AEA (MEDEF argentin). Une partie de bras de fer est donc engagée pour faire reculer l'extrême-droite et imposer une autre perspective face à la crise.

Il nous appartient, à nous, de construire des solidarités concrètes avec nos camarades argentines et tirer les leçons de leur combat pour faire face à nos extrêmes droites.

## BREVES DE PONTONS

### Après s'être abstenu sur la motion de rejet du projet de loi immigration, le député Bourgeaux vote avec Le Pen, POUR la préférence nationale.

Il y a 15 jours, s'agissant de la position du député de notre circonscription (apparenté LR) qui s'était abstenu sur la motion de rejet du projet de loi Darmanin, nous faisons part de notre consternation. Nous expliquions que ce positionnement était incompréhensible venant d'un ancien chef d'exploitation agricole qui ne peut ignorer que, dans les champs de cocos de Paimpol notamment mais sans doute aussi dans sa circonscription, l'emploi de nombreux migrant.es et travailleur.ses sans papiers est un rouage essentiel du fonctionnement de la filière maraîchère.

Le vote du député Bourgeaux en faveur de la loi Darmanin (19 décembre), durcie façon sénateur.trices LR, éclaircit les choses.

M. Bourgeaux indique en effet qu'il a «  *voté par adhésion, comme tous les élus de [son] groupe et comme 70% des Français nous demandaient de le faire.* » (Ouest-France du 20/12). Ah bon ? Mais où M. Bourgeaux a-t-il pu mesurer que 70% des français étaient pour cette loi xénophobe, lui qui n'a été élu au second tour de la législative de 2022 que par 22% du corps électoral ? Quant à sa précision selon laquelle il n'est pas «  *d'accord avec l'intégralité du texte*  » mais qu'«  *il fallait fixer des choses et c'est un début.*  », celle-ci n'est pas sans nous évoquer le fait qu'il doit en partie son élection à un report de voix RN et Reconquête (relire notre analyse du scrutin dans Rouge Émeraude n°104—5 juillet 2022).

Dernière remarque sur ce triste épisode parlementaire: on aimerait bien connaître l'appréciation sur ce vote du député Bourgeaux, de son suppléant, un certain Gilles Lurton. Et aussi de celui qui lui a mis le pied à l'étrier de la députation, un certain René Couanau...

### Mineur.es étranger.es non accompagnés

#### La bataille qui vient...

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a annoncé récemment, avec l'accord du maire de Dol-de-Bretagne, l'ouverture prochaine d'un centre d'accueil pour mineur.es étranger.es non accompagnés (30 places).

Aussi sec, comme il l'avait fait à propos du permis de construire accordé à un projet de mosquée à Saint-Malo, le chef du RN local s'est fendu d'un communiqué d'opposition. Pour lui, «  *une partie de [ces mineur.es est] responsable de la criminalité au quotidien. Les dolois n'ont pas à subir cette immigration incontrôlée véritable menace pour leur sécurité*  ».

Si ce n'est pas du racisme a priori et pur jus, c'est quoi d'autre ? Voilà en tout cas, qui promet une bataille antiraciste à mener dans notre région.

### L'architecte des bâtiments de France renvoie le projet de terminal ferries du Naye à l'étude!

Lors du Conseil Municipal de Saint-Malo le 14 décembre, le maire a indiqué en substance que l'architecte des bâtiments de France (ABF) avait donné un avis sur le dossier de permis de construire du terminal ferries qui allait conduire le Conseil Régional à modifier son projet.

Le projet déposé initialement par le Conseil Régional, vivement contesté par plusieurs milliers de riverains et malouins, se trouve donc bloqué...pour l'instant.

Voilà une première bonne nouvelle. Mais, attention, on ne connaît encore rien de la nouvelle version du projet.

DB

### Pas touche aux revenus de mon AirBnB ?

Lorsqu'il a enclenché le 49.3 sur la loi de finances 2024, le gouvernement a laissé passer, par omission, un amendement réduisant l'abattement fiscal sur les meublés de tourisme (type AirBnB) au niveau de celui des locations nues de longue durée (soit 30% au lieu ... 71% !!) en zones tendues comme ici à Saint-Malo.

Mais « bon prince », le gouvernement essaie maintenant de bricoler une solution administrative pour rattraper sa bourde et ne pas pénaliser ces « pauvres petits propriétaires », qui contribuent à rendre invivables aux habitants permanents ou inaccessibles aux travailleur.ses, les quartiers touristiques.

Comme quoi, il y a toujours moyen de contourner la loi quand on veut être « gentil » avec sa clientèle électorale !

### Solidarité avec le peuple palestinien: ON NE LACHE RIEN !

Désormais, le rendez-vous hebdomadaire de solidarité avec le peuple palestinien (**chaque vendredi soir à 17h face à la gare SNCF de Saint-Malo**) est inscrit dans l'agenda des militant.es et des humanitaires.

Il nous incombe en effet de poursuivre cette tâche internationaliste et humanitaire afin de maintenir la pression sur notre propre gouvernement pour qu'au delà des déclarations de presse, il agisse réellement en faveur d'un **cessez-le-feu durable, la libération des otages et prisonniers et la fin de la colonisation en Palestine.**

Il nous incombe parallèlement de poursuivre et d'amplifier la pression sur le capitalisme occidental et israélien en boycottant magasins et produits qui font tourner et financent la machine de guerre israélienne, tel Carrefour, Siemens, Teva....

Il nous incombe enfin de soutenir toutes les initiatives visant à populariser la solidarité avec le peuple palestinien au delà de nos cercles militants. En ce sens, la réunion-débat, organisée par *Le Monde d'Après* le 15 décembre est un exemple à reproduire. Car on, et surtout le peuple palestinien, ne gagnera qu'en expliquant et en expliquant encore la légitimité de sa lutte et de sa résistance.



### Fusion hospitalière ?

La fusion administrative et financière des hôpitaux de Saint-Malo, Cancale et Dinan, initiée en 2020 puis stoppée, a été votée par les 3 conseils de surveillance, avec effet au 1er janvier 2024. Les conseils municipaux de Saint-Malo et Cancale ont également délibéré pour valider cette fusion. On a l'impression qu'il s'agit là d'une volonté de l'Agence Régionale de Santé de verrouiller au plan politique la décision de fusion qu'elle va prendre. Pour autant le Conseil Municipal de Dinan n'a pas été saisi. Pourquoi ? Risque de mettre en péril le consensus politique relatif obtenu après le vote de l'agglomération de Saint-Malo en juillet ?

Toujours est-il qu'on ne comprend pas bien le montage juridique qui résultera de cette fusion tellement plusieurs notions s'entrecroisent: maintien de la personnalité morale à l'établissement support en l'occurrence le CH de Saint-Malo; nouvelle entité juridique, issue de la fusion, dénommée Groupement Hospitalier Rance Émeraude; siège social situé sur l'établissement issu de la fusion (CH de Saint-Malo ?); siège administratif à Dinan...

Par ailleurs (si l'on peut dire), s'agira-t-il d'une « fusion par absorption », formule juridique très connotée entreprise privée, employée dans le cas de la fusion entre les CH de Saint-Brieuc, Paimpol et Tréguier ? Encore une fois, l'information du public est aux abonnés absents !

Naturellement, avec nos ami.es du *Monde d'Après* et de *Dinan Diver'Cité*, nous maintenons la pression pour obtenir des informations fiables tant sur le processus de fusion hospitalière que sur le cheminement du projet de restructuration, devant le Conseil National de l'investissement en santé, lequel ne semble pas être un lit de roses.

Toujours est-il que le flou entretenu depuis des mois alerte à juste raison les personnels du CH de Dinan. D'où le dépôt d'un préavis de grève par le syndicat FO, à compter du 23 décembre.

A suivre.

DB